

Chemin du Bel'Oiseau 12
Case postale 69
CH-2882 Saint-Ursanne
t +41 32 420 48 00
secr.env@jura.ch

DEMANDE D'UN PERMIS DE CHASSE SAISON 2024

(A renvoyer à l'ENV jusqu'au vendredi 3 mai 2024)

SVP, remplir lisiblement au stylo à bille ou à l'encre.

COORDONNEES DU REQUERANT

Nom : Prénom :
Rue et numéro :
NP / localité : Canton ou pays :
Date de naissance : N° immatriculation du véhicule :
N° de téléphone : Courriel :

PERMIS DE CHASSE

N° du permis : Délivré par le canton :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE EN MATIERE DE CHASSE

Nom de l'assurance : N° de police :
Durée de validité : du au

ACTION EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL (Art. 18 let. e du 11 décembre 2002 de la Loi sur la chasse et la protection de la faune sauvage)

Avez-vous effectué votre journée de travail obligatoire ? oui non

Si non, veuillez joindre à ce formulaire un certificat médical ou une attestation en justifiant les raisons.

PERMIS CHOISI (S)

Permis **GENERAL option 2 chevreuils** (CHF 760.-) **OU** **option 3 chevreuils** (CHF 940.-)

Souhaite acheter un bracelet pour le tir d'un 4^{ème} chevreuil (CHF 180.- / tirage au sort ultérieur) **oui**

Permis **A** Plumes Permis **B1** Sangliers affût Permis **B** Sangliers **complet**

Permis **D** Chamois Permis **C** Carnassiers

Pour les requérants du permis **B**, choix du secteur de traque (un seul choix possible) :

FRANCHES-MONTAGNES	AJOIE	DELEMONT
<input type="checkbox"/> F.-M. <input type="checkbox"/> Clos du Doubs	<input type="checkbox"/> H-Ajoie <input type="checkbox"/> B-Allaine <input type="checkbox"/> Baroche	<input type="checkbox"/> H-Sorne <input type="checkbox"/> Delémont <input type="checkbox"/> V-Terbi

QUESTIONNAIRE SUR L'ETAT DE SANTE

Conformément à l'article 19 de la loi du 11 décembre 2002 sur la chasse et la protection de la faune sauvage, le permis de chasse sera refusé à la personne qui pourrait, pour des raisons médicales, constituer une menace pour des tiers.

Nous vous prions par conséquent de bien vouloir répondre aux quatre questions ci-dessous :

Souffrez-vous de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes :

- Infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ; oui non
- Affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ; oui non
- Affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ; oui non
- Intoxication chronique ou aiguë ou traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques. oui non

ATTESTATION

Je, soussigné(e),, atteste que les indications contenues ci-avant sont exactes et conformes à la réalité.

Je certifie qu'aucune interdiction de chasser ne m'a été signifiée par une autorité judiciaire ou administrative suisse ou étrangère.

Date :

Signature :

INFORMATION

Le délai de retour de ce formulaire est fixé au **vendredi 3 mai 2024** de manière à pouvoir vous fournir votre matériel complet avant l'ouverture en juin de l'affût au sanglier.

Il n'est pas nécessaire de joindre d'autres documents ou pièces justificatives, sauf :

- pour les nouveaux requérants : prière de joindre une photographie récente 3.5 x 4 cm
- pour les requérants d'un autre canton : prière de joindre votre permis de chasse